

coordination intergouvernementale dans ce domaine. J'ai dit à plusieurs reprises dans le passé, et le député de Selkirk l'a déclaré, que nous avons besoin d'une politique urbaine nationale au Canada, et non d'une politique fédérale. Je suis convaincu qu'une politique nationale ne découlera que d'un projet conjoint des trois paliers de gouvernement et de nombreux autres groupes intéressés et concernés.

Le gouvernement est d'avis qu'une perspective et une position fédérales sont nécessaires à la tenue de discussions et de négociations intergouvernementales fructueuses au sujet des affaires urbaines. Nous nous attaquons véritablement à cette très importante question. Comme je l'ai dit plus tôt, nos études sont très avancées. La position du gouvernement fédéral est l'objet de discussions et de délibérations intenses et actives parmi mes collègues. A ce point de vue, le débat d'aujourd'hui est prématuré.

Je veux être bref ce soir, pour commenter certaines observations qu'on a faites au sujet de l'habitation. Dans le discours du trône, l'automne dernier, le gouvernement s'est fixé comme objectif la construction d'un million de maisons et de logements dans la période quinquennale de 1970 à 1974. Nous avons dit que nous mettrions l'accent sur les mesures propres à satisfaire les besoins des familles à revenu modeste. Le comité permanent étudie les prévisions budgétaires relatives à l'habitation et aux affaires municipales; s'il le désire, il pourrait recueillir les témoignages de citoyens et de groupes. Même si on ne l'appelle pas le comité des affaires urbaines, il pourrait être très utile dans ce domaine. Rien dans le Règlement de la Chambre ne s'y oppose. J'ai dit au comité permanent l'autre soir que, au train où vont les choses dans la construction domiciliaire et compte tenu des pourparlers récents avec les institutions prêteuses, nous atteindrons probablement 180,000 ou 185,000 unités. J'aimerais que nous en ayons encore plus que cela. Dans la mesure de ses capacités, le gouvernement fait tout en son pouvoir pour satisfaire plus que jamais les besoins de logement des familles à revenu modeste.

L'an dernier, aux termes de l'article 35 du programme de logements sociaux pour les économiquement faibles, et de l'article 16, du programme d'habitations à dividende limité, à but non lucratif, etc., nous avons consenti des prêts pour 27,500 unités. Cette année, dans le cadre de ces deux programmes, nous consentirons des prêts pour au moins 35,000 unités.

Les années 1969 et 1970 offrent un total d'environ 62,000 unités. Dans le passé, sur une vingtaine d'années, la loi nationale sur l'habitation avait pourvu à 82,000 unités aux termes de ces deux programmes. Sur une période de deux ans, les unités nouvelles représentent donc 75 p. 100 du total des vingt et quelques années précédentes.

M. McGrath: Puis-je poser une question? Le sujet m'intéresse beaucoup, car je viens d'une région où la liste d'attente pour l'habitation subventionnée est très longue. Pourquoi le gouvernement ne peut-il pas fournir assez d'unités pour répondre à la demande de logements sociaux dans tout le pays?

• (9.40 p.m.)

L'hon. M. Andras: Rien ne me ferait plus plaisir, mais la réponse bien simple, que le député connaît, c'est qu'il faudrait probablement affecter toutes les ressources financières du gouvernement à cette seule mesure. Je suis désolé que nous ne puissions pas résoudre en une année tous les problèmes de l'habitation, surtout ceux des groupes à faibles revenus.

Au cours du débat, on a également cité un autre chiffre, celui de 250,000 nouvelles maisons par année. Je voudrais bien en voir la réalisation. Un objectif même de 300,000 maisons par année pourrait se justifier; plus nous construirons de maisons dans les dix prochaines années, plus tôt nous aurons la pleine réponse à nos besoins de logement. J'ai eu le privilège de visiter certains pays d'Europe occidentale. Je suis allé en Finlande, pays admirable peuplé de gens admirables, en Suède, en Autriche, en Italie et en Angleterre. Je me suis entretenu avec les autorités chargées de l'habitation et avec les experts urbanistes dans chacun de ces pays. Il m'a semblé que la Suède avait des façons très intéressantes de voir ses problèmes urbains. La Suède, avec 180,000 à 185,000 unités, est le seul pays de l'Ouest qui en a eu plus que nous par mille habitants.

En Angleterre, sous un gouvernement travailliste, l'objectif est fixé à quelque 550,000 unités—comme il l'est depuis nombre d'années—, mais on n'a pas réussi à en construire plus de 400,000. L'objectif annuel aux États-Unis est de 2,600,000; cette année, ils atteindront 1,400,000. Lorsqu'on cite des chiffres comme ceux-là, on doit tenir compte des objectifs souhaitables et aussi parfaits que possible ainsi que des limites de nos revenus, sans oublier tous les autres projets que le gouvernement veut réaliser. Il est donc plus